



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Animation foncière auprès des communes forestières du Parc Livradois-Forez

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Le projet « Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez » porté par le Parc Livradois-Forez sur la période 2020-2022 vise à accompagner le déploiement d'une trame de vieux bois dans les massifs forestiers du Livradois-Forez, au profit d'une meilleure fonctionnalité écologique globale. Il est piloté en collaboration avec une large diversité de partenaires techniques : l'ONF, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), le CBNMC, IPAMAC, l'Union régionale des communes forestières, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne. Les syndicats/associations de propriétaires forestiers et les gestionnaires actifs sur le territoire seront également associés dans le cadre des actions de sensibilisation.



La première étape de ce projet a conduit à l'identification non exhaustive de forêts matures (selon une méthodologie proposée par l'IPAMAC) pour lesquelles la création d'un îlot de sénescence pourrait être proposée aux propriétaires privés ou publics concernés.

La suite du projet vise à exploiter ces premiers résultats en vue de mettre en place les premiers îlots de sénescence, de manière prioritaire mais non exclusive sur ces zones, notamment en portant le projet à connaissances des propriétaires forestiers puis en accompagnant les premiers volontaires dans leur démarche.

L'objectif ici est de valoriser la fonction écologique de certaines parcelles forestières en déshérence, en les réintégrant dans un circuit de gestion vertueux, dont la libre évolution est une option possible.

L'entreprise retenue devra accompagner les communes du territoire du Parc Livradois-Forez (communes adhérentes ayant approuvé la charte du Parc) au travers d'une animation foncière en ce sens. Elle ciblera en particulier :

- les biens forestiers vacants et sans maître, pour lesquels il existe une procédure d'intégration au patrimoine de la collectivité ;
- les forêts publiques « hors régime forestier », dont le potentiel de valorisation (notamment écologique) n'a pas été reconnu, et qui ne font l'objet d'aucune stratégie de gestion.

Le prestataire s'engage à réaliser au minimum 25 journées d'animation sur le territoire.

Un comité de suivi du projet sera mis en place.

Un bilan à l'issue de la première année d'animation sera présenté et validé par le comité de suivi.
Le bilan final sera transmis au plus tard le 30 novembre 2022.

Le contrat sera conclu jusqu'au 31/12/2022.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. Les connaissances de la structure dans le domaine : 40 %
2. L'implication dans le projet, les échanges avec le comité de suivi du projet : 30 %
3. Le montant de l'offre: 30 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.



6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Le budget prévisionnel pour mener cette action est estimé à 7 500 €TTC.

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de factures annuelles (voir article 8).

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Un premier acompte sera versé sur présentation d'une facture avant le 15 décembre 2021 (1ère année d'animation). **LE MONTANT DE LA facture sera établi EN FONCTION DU nombre d'animations effectuées, SUR PRESENTATION DU BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER INTERMEDIAIRE ;**

Le solde **DE LA MISSION SERA VERSE AVANT LE 30 NOVEMBRE 2022, SUR PRESENTATION D'UNE FACTURE ET du rapport final.**

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 15 janvier 2021– 17 H 00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la méthodologie d'animation, du matériel et des moyens humains
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez